



40140 SOUSTONS  
05 58 41 12 71

## CONVENTION RELATIVE À L'ORGANISATION DE SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

**Soustons le, 11 septembre 2017**

Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les parents  
d'élèves de 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration du collège a reconduit pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> l'obligation de participer à une séquence d'observation en milieu professionnel de cinq jours.

Cette séquence d'observation a pour objectif de faire appréhender par vos enfants les différentes approches professionnelles et de démarrer une réflexion sur leur orientation.

Il est fortement souhaitable que cette séquence se déroule sur un périmètre de proximité afin que les professeurs puissent assurer le suivi des élèves.

La classe de 3<sup>ème</sup> est une année charnière ; des choix de poursuite d'étude et de formation doivent être formulés. Ce stage semi-encadré par l'équipe pédagogique et le professeur principal aidera à cibler les intérêts des élèves.

Vous voudrez bien en ce début d'année scolaire aider votre enfant à rechercher ce lieu de séquence d'observation. Cette séquence se déroulera pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> :

- **du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2017.**

**Il est souhaitable que chaque élève trouve rapidement son lieu de stage afin qu'au plus tard le vendredi 24 novembre la convention en trois exemplaires soit remise au professeur principal.**

Vous trouverez ci-joint une lettre à l'attention du chef d'entreprise et la convention en trois exemplaires à faire signer.

Croyez Madame, Monsieur, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Principal

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Thouy', written over a white background.

D. THOUY